

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

MEIR KADOCH Z"l	13 IYAR - 21 MAI
COHEN GEORGES ELIEZER Z"l	16 IYAR - 24 MAI
SOL GABBAY BAT RAHEL Z"l	16 IYAR - 24 MAI
HAYA BAT TAMAR Z"l	19 IYAR - 27 MAI
ZRIHEN FREHA Z"l	19 IYAR - 27 MAI

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: la Communauté Hékhhal Shalom

SÉOUA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Claudine Cohen pour la nahala de son époux Cohen Georges Eliezer Z"l

KOLLEL HEKHAL SHALOM

DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l ET À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"l

Le Kollolel vous attend chaque Jours de 19h00-19h30 avec Rabbin A. Ronen Abitbol, aussi au cours de Béréchit (La Kabala) le Lundi, Mardi, à 20h30 avec Charles Abikhzer

ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRE

HAFRACHAT 'HALLA pour les dames, Conférencier Rabbin Ronen Abitbol Le Lundi 6 Juin 2016

à 19h30 Erev Roche Hodech Sivan
Commanditée par Mme Perline Parienté Amar
Pour l'élévation de l'âme de son père
Yaacov Ben Yamina Z"l

N'oubliez pas d'apporter vos bols
Les ingrédients vous seront fournis

Cette semaine

Dimanche le 22 Mai 2016, est la Hiloula du saint vénéré Rabbi Meir Baâl Haness, Zekhoto Yaguén Aléinou, Amen Venez Nombreux

INFORMATION: www.hekhalshalom.com
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE HÉKHAL SHALOM,
SYNAGOGUE - KOLLEL - MIKVÉ - SALLE DES FÊTES
825 GRATTON, VILLE SAINT-LAURENT, H4M 2G4,
TÉL: 514 747-4530 - FAX: 514 747-5283 - MIKVÉ: 514 747-7707

Elaha
de
Rabbi
Meïr
Aneni

Maximes de Peres - Hillel et Chammai

Les écoles de Hillel et de Chammaï sont restées célèbres pour leurs controverses dans les divers domaines de la loi juive. L'un de leurs débats porte sur le point de savoir si l'on doit dire à la mariée, le jour de ses noces, qu'elle est belle même si ce n'est pas vrai. L'école de Chammaï considère qu'il n'est pas permis de mentir. Celle de Hillel, en revanche, estime qu'une mariée est toujours belle le jour où elle est prise pour femme. (Talmud, Ketouvoth 16b-17a). C'est l'école de Hillel qui l'a emporté. De fait, la loi juive est aujourd'hui généralement conforme aux opinions de l'école de Hillel. Le Talmud ('Erouvin 13b) en explique la raison :

Une voix divine a déclaré: «Les paroles des deux écoles sont des paroles du D-ieu vivant, mais la loi suit les avis de l'école de Hillel.» Mais pourquoi la loi suit-elle les avis de l'école de Hillel ? Le Talmud explique que les disciples de Hillel étaient doux et modestes, qu'ils approfondissaient tout autant leurs propres opinions et celles de l'autre école, et qu'ils mentionnaient humblement les opinions de l'autre école avant la leur.

CHABBAT SHALOM LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

VOL.3 No.5
SAMEDI 21 MAI 2016
13 IYAR 5776

Paracha

ÉMOR

Allumage des bougies
du Chabbat: 20:07
Sortie du Chabbat: 21:20



Horaire des Offices 2016 - 5776

Chabbat Samedi 21 Mai

Chahrit: 8:30
Cours du Rabbin Ronen: 18:30
Minha suivie d'Arvit: 19:45
Ce soir comptez 29 du Omer

Dimanche 22 Mai

Chahrit: 7:00 - 8:00
Minha suivie d'Arvit: 19:45
Ce soir comptez 30 du Omer
19h30 Hilloula des saints vénérés:
Rabbi Shimon bar Yohai
Rabbi Meïr Baal Haness

Lundi 23 Mai au Jeudi 26 Mai

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00
Minha suivie d'Arvit: 19:45

Jeudi 26 Mai

Lag BaOmer (33ème jour du Omer)
Hod chebeHod
Ce soir, comptez 34

Vendredi 27 Mai

Chahrit: 6:00 - 7:00 - 8:00
Minha suivie d'Arvit: 18:45
Ce soir comptez 35 du Omer

PARACHAT - ÉMOR

בס"ד

La supputation du Omer: Chavouoth



Lag BaOmer

Les représentants d'Hachem

«Dis au Kohanim, fils de Aharon, tu leur diras, pour une âme, il ne se rendra pas impur dans ses peuples...» (Vayikra 21, 1)

Le début de la parasha de cette semaine énumère les différentes interdictions aux kohanim. Celles concernant l'impureté par contact; celles concernant les unions; enfin celles concernant des défauts physiques.

- 1) interdiction de se rendre impur au contact d'un mort sauf pour sept proches: mère, père, fils, fille, frère, sœur vierge.
- 2) Interdiction de prendre pour femme, une prostituée, une divorcée, ou convertie.
- 3) Interdiction à un infirme de servir au Temple: aveugle, boiteux, défiguré ou déformé, pied ou bras fracturé, bossu, rachitique, atteint d'ophtalmie, de dartres ou de plaies purulentes, ou encore eunuque.

Le Kohen doit s'écarter de l'impureté des cadavres (sauf ceux de ses très proches), et faire attention aux interdits relatifs aux unions des prêtres, c'est parce qu'il incarne la sainteté, et ces interdictions font partie de sa sanctification, dont la Torah a parlé dans la parasha Kedoshim de la semaine dernière.

Concernant les défauts physiques, nos Sages expliquent, que les représentants d'Hachem doivent être «Beaux» Physiquement et Spirituellement.

«Dis au Kohanim...tu leur diras...» (Vayikra 21, 1)

Rachi nous enseigne de la Guemara Yevamot (Daf 114a) : que cette répétition vient nous enseigner d'Avertir les Adultes de faire attention au Mineures.

«Emor et véamarta»: Parles et dis, efforce-toi d'étudier la Torah et ensuite dis à ton fils d'étudier. Parle de façon posée et lui aussi en fera autant. Accomplis strictement les préceptes, les mitsvot et lui aussi apprendra de toi et accomplira les mitsvot dans la joie. Prie en te concentrant et lui aussi, se tiendra de la même manière pour prier. L'homme doit s'éduquer puis ensuite éduquer ses enfants. Il ne faut

Le Rabbin Ronen A. Abitbol peut être rejoint au
(514) 831-4530 - r.abitbol@hekhshalom.com

Rabbin Ronen A. Abitbol



pas faire comme ceux qui discutent avec leurs amis à la synagogue mais font des remontrances à leur fils dès que celui-ci ouvre la bouche.

L'importance d'enseigner aux enfants la Torah

L'éducation des enfants est tellement importante que l'on mettait les chérubins sur l'Arche de l'alliance. Le but du don de la Torah au Mont Sinaï était de faire entendre les dix commandements et par la suite de les inscrire sur les tables placées dans l'Arche. Sur l'arche qui se trouvait dans le Temple, il y avait deux chérubins ainsi qu'il est écrit « Ces chérubins auront les ailes étendues en avant et en dominant le propriétaire ; et leurs visages, tournés l'un vers l'autre, seront dirigés vers le propriétaire. »

Nos sages nous enseignent que les chérubins sur le propitiatoire, avaient la visage d'un enfant. Pour quelle raison la Torah a mis ces visages sur l'arche ? Est-ce qu'il n'y aurait pas dû avoir des visages de grands sages (tsadikim) ou de grands érudits ? En fait, la Torah veut nous enseigner la manière d'éduquer les jeunes enfants : dès leur jeune âge, il faut les approcher et les attirer à la Torah afin qu'ils grandissent pour l'honneur du peuple d'Israël. Autant celui qui étudie la Torah que celui qui l'enseigne, doit être « toho kvodo » ; il faut qu'il soit plein de Torah autant extérieurement qu'intérieurement et non seulement visiblement d'étudier la Torah mais intérieurement de manquer de sainteté et de pureté.

Histoire - Exemple des parents

Le Ben Ich Hai raconte l'histoire suivante d'un père qui a vu son fils manger sans se laver les mains. Le père de cet enfant décida de le punir et prit un bâton pour le frapper sur les mains : d'une main il tint la main de l'enfant et de l'autre le frappa avec le bâton. Effrayé par la vue du bâton, l'enfant retira sa main et le père reçut le coup sur sa main. Ce qui le mit très en colère. Sa femme lui dit : « Peut-être que la main qui a reçu un coup, a reçu son jugement. Si ton fils t'avait vu se laver les mains avant de manger, il en aurait fait de même. Cette main a mangé du pain sans procéder aux premières ablutions ; c'est peut-être la raison pour laquelle elle a reçu un coup. »

Le Grand Tsadik Rabbi Chimon bar Yo'haï

Rabbi Chimon bar Yo'haï est l'auteur du livre sacré Zohar (Éclat) qui contient beaucoup d'interprétations mystiques de la Torah. Ce livre est la source principale de la Kabbalah. Pendant des siècles, ce livre saint fut étudié par un petit nombre de savants choisis, jusqu'à ce que le grand érudit Rabbi Moche ben Chem-Tov de Léon publiât le Zohar, il y a environ 700 ans de cela. Rabbi Chimon est aussi l'auteur de Sifri et de la Mekhilta. Rabbi Chimon bar Yo'haï mourut à Méron, un petit village près de Safed, dans le pays d'Israël. Comme nous l'avons déjà mentionné au début, beaucoup des Juifs se rendent chaque année à Lag Baomèr (le 18 Iyar), anniversaire de son décès, en pèlerinage sur son tombeau, où ils allument des bougies et récitent des prières.

Par égard pour Rabbi Chimon bar Yo'haï l'arc en ciel demeura invisible dans le ciel toute sa vie durant. L'arc en ciel est le signe de l'alliance que Dieu a faite avec Noé, dans laquelle Il promet de ne plus détruire le monde pour les fautes des hommes. La présence de l'arc en ciel rappelle aux hommes que n'eût été cette alliance, Dieu aurait peut-être détruit le monde à cause de leur mauvais comportement. C'est la raison pour laquelle les enfants jouent avec arc et flèches le jour de Lag-Baomèr, qui est l'anniversaire du décès de ce grand Maître de la Michnah.



Pour quelle raison Rabbi Shimon a-t-il pris son fils dans la grotte ?

Rabbi Elazar n'était pas poursuivi par les romains, pour quelle raison Rabbi Shimon bar Yohai, a-t-il pris son fils avec lui dans la grotte ? La réponse est l'éducation, en effet Rabbi Shimon voulait éduquer son fils et celui qui est occupé à cette mitsva,

n'en ressent pas les difficultés. Il est important d'éduquer l'enfant dès son premier âge à l'étude de la Torah et investir dans ce labeur. Rabbi Shimon savait que son fils pouvait étudier la Torah à l'extérieur mais non la pureté et la sainteté comme il pouvait le faire dans la grotte. Aussi, il l'a pris avec lui bien qu'aucun décret et aucune interdiction n'étaient sur lui.

Les 5 nouveaux élèves

Rabbi Akiva avait 24000 élèves, les uns plus érudits en Torah que les autres. Ces étudiants périrent au cours des 34 premiers jours du Omer, parce qu'ils ne se témoignaient pas de respect mutuel. Rabbi Akiva restaura l'Étude avec 5 nouveaux élèves : Rabbi Chimon Bar Yohaï ; Rabbi Meïr ; Rabbi Yossi ; Rabbi Ne'hemia et Rabbi Yehouda.

Les pressentiments de Rabbi Meïr

Nos sages nous racontent que, Rabbi Meïr, Rabbi Yehouda et Rabbi Yossi, voyageaient ensemble. À la vieille de Chabbat, pour ne pas violer les lois de Chabbat, les trois rabbins s'arrêtèrent dans un village où il y avait un hôtelier au nom de Kidor. Rabbi Meïr avait égard au nom des personnes qu'il rencontrerait. Si le nom avait-il une signification heureuse, c'est que celui qui le portait avait de bonnes qualités ; était-ce un pronostic fâcheux, son propriétaire n'inspirait plus confiance à notre maître ; tandis que les deux autres rabbins étaient indifférents à cet égard.

Le nom ne plut pas à Rabbi Meïr, car le verset dit à propos de ce nom : « Ki dor Tahapou'hot Hema », (c'est une génération de mécréants), Rabbi Yehouda et Rabbi Yossi traitèrent leur camarade de visionnaire, et n'hésitèrent pas à confier leur bourses à leur hôte. Rabbi Meïr, fidèle à ses pressentiments cacha sa bourse dans un caveau funéraire, sans savoir qu'il appartenait à la famille de son hôte, et il était certain qu'elle serait là en sûreté.

Pendant la nuit kidor eut un songe ; il vit son père qui lui conseillait de prendre la bourse qui bourse qui était dans son caveau. Le lendemain jour de Chabbat, kidor raconta son rêve à Rabbi Meïr ; ce dernier lui dit : « comment peux-tu accorder de l'importance aux rêves ». Rabbi Meïr, peu confiant, garda les abords du caveau pendant le Chabbat. À la tombée de la nuit, il reprit sa bourse. Le dimanche matin lorsque les deux confiants rabbins demandèrent leur argent à l'hôtelier, celui-ci déclara catégoriquement n'avoir rien reçu. Rabbi. Au même temps Rabbi Meïr remarqua que kidor venait de manger des lentilles et qu'il en était resté une sur ses lèvres. Faisant signe à ses compagnons, il se mit en route pendant que kidor donnait l'argent à sa femme ; argent dont il venait de dépouiller les voyageurs. Après une petite marche, Rabbi Meïr retourna seul à la maison de kidor et raconta à la femme de l'aubergiste que ce dernier l'envoyait pour qu'elle lui

remette l'argent que lui avait confié son mari, ce dernier devant investir cet argent dans une affaire ; comme preuve de la véracité de sa mission, il ajouta : « vous avez mangé des lentilles aujourd'hui ».

La femme ne douta plus et remit l'argent à Rabbi Meïr, qui alla sans plus tarder rejoindre ses amis. Lorsque kidor revint le soir chez lui, sa femme s'empressa de lui raconter qu'elle avait remis l'argent au messager qu'il avait envoyé. Décrire la fureur de kidor est impossible. Il comprit que c'était un des hôtes de la veille qui avait repris son argent volé et il se vengea en tuant sa femme.

Dieu de Meïr viens à mon secours !

Nous sages nous enseignent que lorsque une personne a besoin de l'aide du ciel, elle sera répondu en évoquant le nom du saint vénéré, Rabbi Meïr Baâl Haness, en disant : Elaha de Meïr Aneni », (Dieu de Meïr viens à mon secours !).

Ceci est tiré d'une histoire dans le Talmoud. La soeur de Brouria (femme de Rabbi Meïr), fut enlevée par les romains et envoyée à Rome. Brouria dit à son mari : « C'est une chose odieuse pour moi de savoir que ma sœur est vouée à la honte ». Rabbi Meïr se munit d'une bourse remplie de dinars et partit en disant : « Si elle est restée pure, je la sauverais par un miracle ; sinon, le miracle ne se produira pas ». Prenant les allures d'un cavalier romain, il alla trouver la jeune fille, et se convainquit par ses réponses qu'elle était toujours digne de sa famille. Se rendant auprès de son gardien, il lui dit : « cède-moi cette jeune fille - Je ne puis, répondis le gardien, car je dois remettre aux agents du trésor public le prix de son déshonneur. 'Prends cette bourse, lui dit Rabbi Meïr ; tu garderas la moitié pour toi, et chaque fois que l'on te demandera de l'argent tu en donneras du restant'. - Mais quand cette moitié sera épuisée que ferais-je ?' répondit l'homme. Tu diras : « Dieu de Meïr, viens à mon secours », et tu seras sauvé » !

Est-ce bien vrai ? Il y avait autour d'eux des chiens méchants qui mordaient les passants : Le gardien de la jeune fille leur jeta un peu de terre, et les chiens se précipitèrent sur lui. Il s'écria alors : « Dieu de Meïr, viens à mon secours ! » et les chiens le lâchèrent. Convaincu par ce miracle, il donna la jeune fille à Rabbi Meïr. Le gouverneur, ayant appris cet enlèvement, s'empara du gardien et le condamna à la potence. Dieu de MEÏR réponds moi ! Implora-t-il. Il fut impossible de le pendre. Les bourreaux l'interrogèrent et il raconta son histoire. Aussitôt le signalement de Rabbi Meïr fut envoyé à tous les gouverneurs et Rabbi MEÏR dut se sauver.



CE BULLETIN A ÉTÉ COMMANDITÉ PAR:
MME CLAUDINE COHEN POUR LA NAHALA DE SON ÉPOUX
COHEN GEORGES ELIEZER Z"l
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

